

# LES comptes

DE LA LIGUE

# 2009

## L'essentiel



- P.02 Présentation de la Ligue
- P.03 Modèle socio-économique
- P.04 Les ressources
- P.06 Les emplois
- P.10 Bilan 2009

## Editorial

Chers adhérents, chers lecteurs,

La crise économique et sociale depuis le début de l'année 2009 et les perspectives futures ont rendu et rendent l'accès à la générosité du public plus difficile pour les acteurs du monde associatif concernés.

De fait, il a été constaté un léger tassement de certaines sources de notre collecte de dons en 2009. Ce contexte nous a conduits à une certaine prudence dans nos dépenses tout au long de l'année. Les frais d'appel de dons, de legs et de fonctionnement ont, notamment, été maîtrisés.

Ceci étant, la réalisation de legs importants durant le dernier mois de l'année, dont le produit n'a par conséquent pu être utilisé dans l'exercice, ainsi qu'une correction d'écritures (dans le respect des textes et en concertation avec notre commissaire aux comptes), augmentant notre résultat de 3,1 M€, ont entraîné un excédent au 31 décembre 2009 de 8,8 M€.

Par cette gestion prudente, la Ligue s'est mise en position de faire face à ses responsabilités, assurant ainsi une pérennité dans le financement de ses engagements, notamment dans le domaine de ses missions statutaires : financement

pluriannuel des activités de recherche en cancérologie de plusieurs dizaines de millions d'euros – maintien de la Ligue à son rang de premier financeur - ; aide, assistance et accompagnement des malades et de leurs proches, développement nécessaire de la prévention et de la promotion des dépistages.

Dans le cadre de sa forte implication dans le Plan cancer 2, la Ligue avec ses 103 Comités départementaux assurant un maillage territorial sans pareil dans la lutte contre le cancer, est prête et armée pour relever les défis d'une lutte efficace et humaniste contre le cancer, nécessitant une forte mobilisation de moyens tant financiers qu'humains.

Roger Blanchard,  
trésorier de la Ligue



### • Comité de la charte

La Ligue nationale contre le cancer a vu son agrément au Comité de la charte renouvelé en 2010. Il s'agit d'un organisme d'agrément et de contrôle de structure faisant appel à la générosité du public. La vocation du Comité de la charte est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le don en confiance.



### Commissaires aux comptes

Les structures intégrées dans le périmètre de combinaison sont toutes auditées et certifiées par des commissaires aux comptes. Les comptes du siège et les comptes combinés ont été certifiés sans réserve par le cabinet Ernst & Young et Autres qui a également réalisé des audits ciblés sur le contrôle interne dans 13 Comités.

### • Périmètre de combinaison

Outre le siège de la fédération, le périmètre de combinaison comprend les 103 associations loi 1901 dénommées Comités départementaux. Le périmètre est en conséquence complet et constant comparé à 2008.

## Communication financière

Ce numéro de *Vivre* contenant l'encart sur les comptes est distribué gratuitement à l'ensemble de nos adhérents. Les informations contenues dans ce document sont issues du rapport de synthèse 2009 comprenant les comptes annuels combinés certifiés par notre commissaire aux comptes. Ces états, complétés du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, sont disponibles sur notre site Internet institutionnel, [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net).

Ils peuvent également être obtenus sur simple demande écrite au siège de la fédération : Ligue nationale contre le cancer – Direction juridique et financière – 14 rue Corvisart, 75013 Paris.

En application du décret 2009-540 du 14 mai 2009, les comptes annuels combinés 2009 accompagnés du rapport du commissaire aux comptes sont publiés sur le site Internet des Journaux officiels [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr).

## Présentation de la Ligue, de ses missions, de ses valeurs et projets

Créée en 1918, la Ligue, organisation non-gouvernementale, apolitique et indépendante de tout groupe économique, repose sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Grâce à leurs dons, les donateurs et adhérents garantissent la liberté d'action de l'association. Forte de **721 876 adhérents**, la Ligue nationale contre le cancer, première association caritative en France par son nombre d'adhérents, est un interlocuteur reconnu des pouvoirs publics et un des acteurs majeurs dans la lutte contre le cancer. La Ligue, association reconnue d'utilité publique, est constituée de 103 Comités départementaux regroupés en une fédération dotée d'un siège national. Son implantation territoriale permet d'apporter des services de proximité auprès des malades, de leurs proches ainsi que dans le domaine de la prévention et de la promotion des dépistages. Le siège de la fédération est constitué, d'une part, des missions sociales (recherche, actions pour les malades et leurs proches, information, prévention et promotion des dépistages) et, d'autre part, de services supports au bénéfice des Comités départementaux (informatique, collecte de fonds, communication, juridique, comptabilité, legs et donations). En termes d'effectifs, l'organisation (Comités et siège) comprend **487 salariés** et **12 626 bénévoles**. Ces derniers œuvrent pour l'essentiel sur le terrain, auprès des malades et de leurs proches, des soignants et également à des travaux administratifs, comptables et de gestion des dons.

Ensemble, ils partagent les mêmes objectifs et les mêmes valeurs : efficacité, humanisme, solidarité et esprit fédéral.

La Ligue mène un ensemble coordonné d'actions de lutte contre le cancer avant, pendant et après la maladie.

- **Chercher pour guérir** : la Ligue est le premier financeur non gouvernemental de la recherche contre le cancer : elle sollicite et sélectionne des projets de recherche d'excellence et innovants, les finance dans la durée et les évalue.

- **Prévenir pour protéger** : pour agir en amont de la maladie, la Ligue sensibilise le grand public sur la problématique du cancer. Elle mène auprès des populations des programmes de prévention primaire d'éducation à la santé et de promotion des dépistages.

- **Accompagner pour aider** : la Ligue agit au plus près de la population. Elle lutte aux côtés des malades, mais aussi de leurs proches, afin de leur fournir un cadre de vie avant, pendant et après le traitement qui leur garantit à la fois dignité et accès aux droits sociaux.

En cette période de crise économique et sociale, affirmée dans son projet de mobiliser l'ensemble de la société face au cancer, notamment à la suite du plan d'actions de la société face au cancer lancé fin 2008 et en totale cohérence avec le second plan cancer (2009-2013), la Ligue renforce son engagement dans trois domaines :

- la réduction des inégalités sanitaires, sociales, économiques ou éducatives face au cancer (son évaluation est assurée par un observatoire sociétal qui est repris et élargi dans la mesure 30 du Plan cancer 2, dont la Ligue assure le pilotage) ;
- la recherche ;
- la prévention contre les facteurs de risques parmi lesquels ceux liés à l'environnement.

## Part de la générosité du public et des cotisations dans les ressources (en M€)



## Modèle socio-économique

A la Ligue, les produits de la générosité du public (dons, legs, assurances vie), complétés des autres produits liés à la générosité du public (produits financiers, produits de manifestations et de collectes diverses) et des cotisations des adhérents (comptablement imputées en « autres produits »), représentent 93 % du total des ressources de l'exercice. Cette indépendance financière constitue une des caractéristiques historiques de la Ligue.

Outre la générosité du public et les cotisations de nos adhérents, notre organisation perçoit des produits dans le cadre de subventions des collectivités territoriales ainsi que de mécénat et de parrainage. Notre modèle socio-économique comprend également le précieux engagement de nos 12 626 bénévoles dont la qualification est notamment assurée par notre école de formation.

La Ligue est, par ailleurs, une organisation « complexe » en raison :

- de sa structure fédérale : **103 Comités départementaux**, personnes morales indépendantes, présents dans tous les départements métropolitains et hors métropole, et un siège de la fédération. Ces 103 Comités départementaux possèdent un local hébergeant leur siège social et la plupart ont plusieurs salariés ;

- de la pluralité des missions sociales pour lesquelles elle assure des financements de projets et conduit des actions.

Ces spécificités ainsi que les méthodes retenues pour l'imputation des charges (voir ci-après) pourraient conduire à des interprétations erronées en cas de comparaison (ratios) avec d'autres associations ne présentant pas des caractéristiques comparables (notamment celles à structure nationale unique et centralisée).

### Principes de répartition des charges

Les produits et charges directs sont inscrits selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique. A cet égard, les frais généraux du siège de la Ligue (frais de structure, administration générale) ne sont pas répartis dans les missions sociales et figurent dans la rubrique frais de fonctionnement.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie.

Dans la plupart des Comités, seuls des frais de personnel de fonctionnement ayant des activités mixtes sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant.

Au total, que ce soit par affectation directe ou en fonction du temps de travail des collaborateurs ayant des activités mixtes, la masse salariale 2009, s'élevant à 15 813 K€, a été imputée à raison de 46 % dans les missions sociales, 14 % en frais d'appel de dons et legs et 40 % en frais de fonctionnement.

### Examen et approbation des comptes par les instances de l'organisation

Conformément aux statuts, les comptes combinés ont été examinés par le Comité financier du 18 mai puis arrêtés en Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juin et approuvés par l'Assemblée générale du 18 juin 2010.

# Les ressources

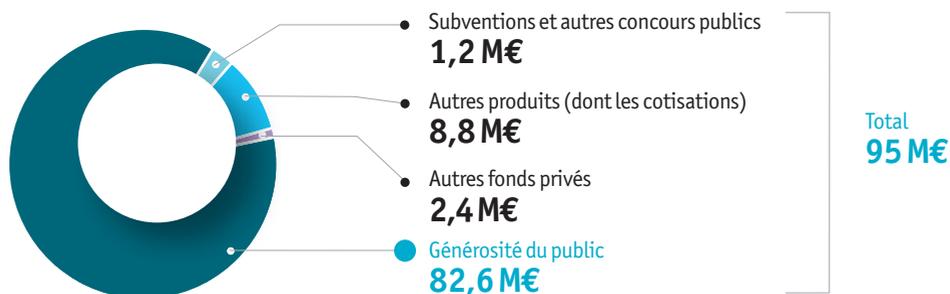
## Compte d'emplois annuel des ressources 2009 (CER)

Cette année, le compte d'emploi annuel des ressources a changé de format en respect de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du Comité de la réglementation comptable (CRC) applicable à partir des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les chiffres présentés sont issus de ce nouveau format.

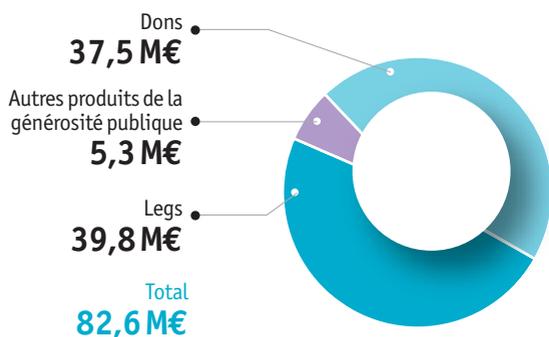
RESSOURCES (en milliers d'euros)	2009	%	2008*	%
<b>Ressources collectées auprès du public</b>	<b>82 569</b>	<b>87 %</b>	<b>78 862</b>	<b>87 %</b>
Dons et legs collectés	77 299		71 344	
- Dons manuels non affectés	37 115		36 929	
- Dons manuels affectés	395		759	
- Legs et autres libéralités non affectés	33 742		30 698	
- Legs et autres libéralités affectés	6 047		2 959	
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	5 270		7 517	
<b>Autres fonds privés</b>	<b>2 386</b>	<b>3 %</b>	<b>377</b>	<b>0 %</b>
<b>Subventions et autres concours publics</b>	<b>1 188</b>	<b>1 %</b>	<b>3 571</b>	<b>4 %</b>
<b>Autres produits</b>	<b>8 858</b>	<b>9 %</b>	<b>8 147</b>	<b>9 %</b>
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>95 000</b>	<b>100 %</b>	<b>90 957</b>	<b>100 %</b>
Reprises des provisions	1 288		589	
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	4 985		7 528	
Insuffisance de ressources de l'exercice			2 261	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>101 273</b>		<b>101 334</b>	

\* Les chiffres 2008 ont été retraités pour adopter le nouveau format du CER.

## Répartition des ressources 2009 (en M€)



## Ressources collectées auprès du public (en M€)



Elles comprennent 48,2 % de legs, 45,4 % de dons et 6,4 % d'autres produits de la générosité du public (produits financiers, de manifestations et d'activités de récupération). Les ressources issues de la générosité du public progressent de 4,7 % par rapport à 2008.

### Dons et legs collectés

#### ● Dons manuels non affectés et dons manuels affectés

Les dons manuels comprennent les produits issus des opérations de collecte de fonds ainsi que des dons générés par l'organisation de manifestations. Ils sont en léger recul de 0,5 % par rapport à 2008, dans un environnement de crise économique. Seuls 10,5 % des dons sont affectés par les donateurs à des projets précis de lutte contre le cancer.

#### ● Legs et autres libéralités non affectés et legs et autres libéralités affectés

Le montant des legs a augmenté de 18,2 %, en raison notamment de moyens supplémentaires déployés au siège pour accélérer le traitement des dossiers. Les legs affectés par les testateurs représentent 15,2 % du total.

## Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Ils correspondent aux produits financiers, aux produits issus de manifestations, aux ventes (dont les abonnements à la revue *Vivre*), ainsi qu'aux activités de récupérations. La variation de ce poste s'explique par la diminution des produits financiers.

### Autres fonds privés

Ils se rapportent à des opérations de mécénat et de parrainage.

### Subventions et autres concours publics

La diminution du montant des subventions entre 2009 et 2008 provient d'un changement de classification dans le nouveau format du CER où une partie des subventions a été imputée dans les autres fonds privés. En 2010, la totalité des subventions sera regroupée dans une même rubrique.

### Autres produits

Il s'agit des cotisations des adhérents pour 5 775 K€ (le montant de la cotisation est de 8 euros), des produits exceptionnels d'un montant de 2 422 K€, des produits des activités annexes (66 K€) et des transferts de charges (594 K€).

### Reprises des provisions

Ce poste est constitué de près de 500 K€ de provisions pour risques et charges et 245 K€ de reprises de provisions pour dépréciation des stocks. Le solde correspond à des reprises de provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placements. Son augmentation est la conséquence de risques éteints.

### Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Il s'agit de fonds dédiés au 31 décembre 2008, repris sur l'exercice 2009 pour leur affectation en missions sociales. (voir Emplois. Engagements à réaliser sur ressources affectées p. 9).

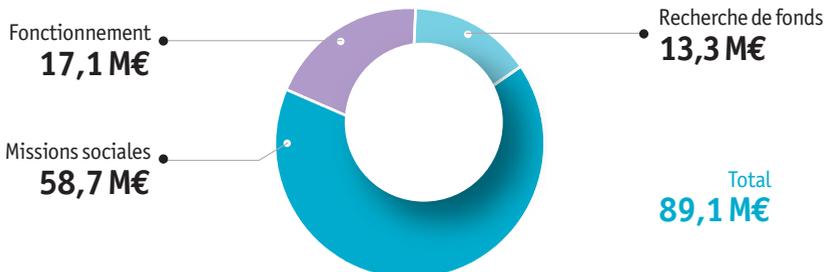
# Les emplois



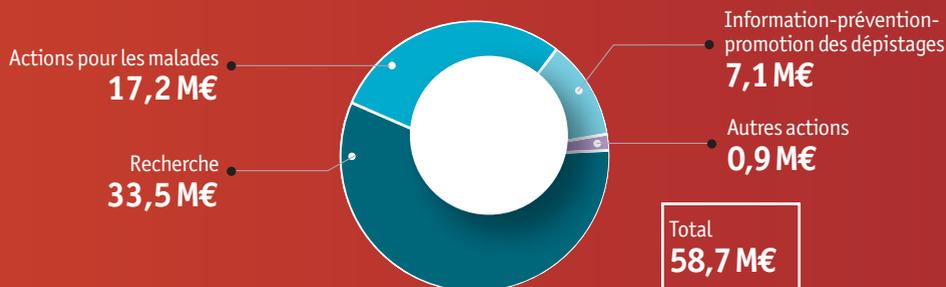
EMPLOIS (en milliers d'euros)	2009	%	2008*	%
<b>Missions sociales</b>	<b>58 720</b>	<b>66 %</b>	<b>64 807</b>	<b>68 %</b>
Actions de recherche	33 525		35 549	
Actions pour les malades et les proches	17 219		20 580	
Actions d'information, prévention, promotion des dépistages	7 086		7 710	
Actions de formation	495		543	
Autres actions (registre des cancers, prix...)	395		426	
<b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>13 324</b>	<b>15 %</b>	<b>13 247</b>	<b>14 %</b>
Frais d'appel à la générosité du public	13 221		13 142	
Frais de recherche des autres fonds privés	103		105	
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>17 096</b>	<b>19 %</b>	<b>17 341</b>	<b>18 %</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>89 140</b>	<b>100 %</b>	<b>95 395</b>	<b>100 %</b>
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>1 367</b>		<b>431</b>	
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>1 964</b>		<b>5 509</b>	
<b>Excédent de ressources de l'exercice</b>	<b>8 802</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>101 273</b>		<b>101 334</b>	

\* Les chiffres 2008 ont été retraités pour adopter le nouveau format du CER.

## Répartition des emplois 2009 (en M€)



## Détail des missions sociales 2009 (en M€)



## Missions sociales

### ● Actions de recherche

Premier financeur indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue s'impose comme un partenaire essentiel pour les équipes scientifiques et médicales focalisées sur ce domaine. Sa stratégie de soutien privilégie trois axes complémentaires : le soutien aux laboratoires, la recherche auprès des malades et le soutien aux jeunes chercheurs. En 2009, la Ligue a investi 33 525 K€ pour le soutien à la recherche en cancérologie en France.

**Le soutien aux laboratoires** s'est élevé à 18 283 K€ réparti entre des programmes nationaux : équipes labellisées (soit 94 équipes de recherche publique sélectionnées pour leur excellence) et Cartes d'identité des tumeurs®, et des subventions régionales dédiées au financement du fonctionnement et de l'équipement de laboratoires de recherche dans les régions.

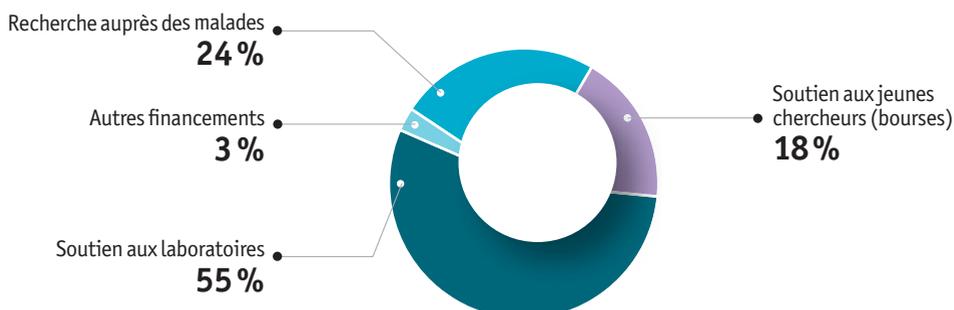
**La recherche auprès des malades** a bénéficié de 8 094 K€ attribués à des projets de recherche clinique, de recherche épidémiologique, de recherche en sciences humaines et sociales et au programme Adolescents et cancer.

**Le soutien aux jeunes chercheurs.** En 2009, la Ligue a financé 185 allocations de recherche pour un montant total de 6 189 K€ réparti en 143 allocations doctorales et 42 allocations postdoctorales.

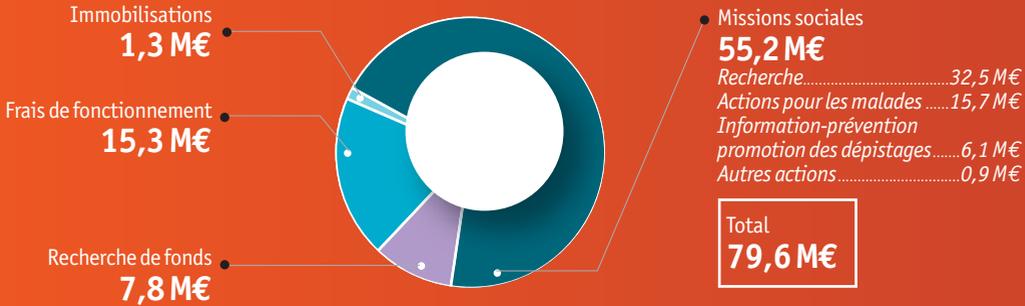
Associant des programmes de recherche fondamentale, mais également des études à visée plus appliquée comme, par exemple, l'amélioration de la prise en charge des patients, cette stratégie se caractérise par sa continuité et sa cohérence avec les deux autres missions sociales de la Ligue (prévention-promotion des dépistages et aide aux malades).

La recherche représente 37,6 % des emplois et 57,1 % des missions sociales de la Ligue.

## Détail des actions de recherche (en %)



## Focus sur l'utilisation des produits de la générosité du public (en M€)



### ● Actions pour les malades et leurs proches

Ces actions représentent en 2009 un montant de 17 219 K€ Au sein de la mission sociale actions pour les malades, la Ligue développe son activité autour de trois axes d'intervention :

- **le soutien aux malades et à leur entourage** à partir de son offre de services : l'aide sociale, l'information, le conseil, l'orientation des personnes et les actions d'accompagnement. L'aide sociale regroupe les aides financières et les aides humaines. En 2009, elle représente 6 millions d'euros. Dans le domaine de l'accompagnement des personnes, les actions mises en œuvre par les Comités départementaux ont pour objectif de s'inscrire dans le parcours de soins du patient (soutien psychologique, soins esthétiques, activité physique, nutrition, etc.) et de faciliter la réinsertion et la resocialisation des personnes (visites, groupes de convivialité, soutien pour la réinsertion professionnelle, aide pour l'hébergement, conseil pour l'obtention de prêt, etc.).
- **la représentation des usagers**, la promotion et la défense des droits des personnes. On estime qu'il y a environ 400 ligueurs impliqués dans la représentation des usagers au sein des différentes instances de santé. En 2009, la Ligue a organisé un appel à projets national avec la Fédération hospitalière de France (FHF) afin d'accompagner la mise en œuvre de la mission de représentants des usagers dans les établissements de santé. Enfin, parmi les actions de promotion des droits, la Ligue s'est investie autour de la création de l'allocation journalière d'accompagnement des personnes en fin de vie.

- **le soutien aux acteurs de santé** pour l'amélioration des dispositifs de prise en charge. La Ligue contribue, d'une part, à la définition et à la mise en œuvre des politiques de santé (forte mobilisation pour le Plan cancer 2), et d'autre part au développement de l'offre en santé par des aides financières (équipements innovants, postes dans le champ de l'accompagnement thérapeutique ou social, appel à projets avec la FHF-Ligue). Enfin, la Ligue développe une

offre de formation pour permettre notamment aux acteurs du champ social de mieux appréhender l'impact de la maladie (ex : formation des aides à domicile).

Les actions pour les malades et leurs proches représentent 19,3% des emplois et 29,3% des missions sociales.

### ● Actions d'information, prévention et promotion des dépistages

La Ligue a agi et investi en 2009 à hauteur de 7 024 K€ dans le domaine de la prévention et du dépistage, réparti de la façon suivante :

- **la prévention primaire ;**

- **l'éducation à la santé ;**

- **la promotion des dépistages** et des outils de prévention, la production de documents d'information, la communication sur les facteurs de risque dont le tabagisme.

Deux nouveaux projets ont vu le jour en 2009 :

- « La santé à table pour tous, avec la Ligue contre le cancer et les logis », en partenariat avec les Logis (chaîne de restaurateurs et hôteliers de France) dont le but est de favoriser l'accès à une alimentation équilibrée et diversifiée à l'ensemble de la population, et notamment aux publics précarisés ;

- un partenariat avec le Comité national de liaison des régies de quartier afin de mener des actions d'information auprès des populations fragilisées socialement sur les facteurs de risque, la prévention, le traitement, la prise en charge et l'aide aux patients.

Cette mission représente 7,9 % des emplois et 12 % des missions sociales.

### Actions internationales

La Ligue soutient également des actions internationales à travers des aides financières accordées, après examen par l'intercommission aux actions internationales et validées par le Conseil d'administration de la Ligue, à des associations

Le montant des emplois financés par la générosité du public atteint 79 649 K€ en 2009. Elle a été utilisée pour 69,4 % dans nos missions sociales, 19,2 % en frais de fonctionnement, 9,8 % en frais de recherche de fonds et 1,6 % pour financer des investissements. Les ressources de la générosité du public de

l'exercice 2009, soit 82 569 K€, ont été utilisées sur l'exercice pour 96,4 % de leur total. Si les produits issus de la générosité du public ne couvrent pas l'exhaustivité des charges de l'exercice, c'est en raison d'autres ressources, comme les subventions, le mécénat ou le parrainage qui ont également financé les emplois en 2009.

francophones situées à l'étranger œuvrant principalement pour la formation des professionnels de santé en Afrique et en Asie. Le coût total de ce soutien a été de 62 K€ en 2009. La première rencontre des Ligues francophones s'est tenue au siège de la fédération les 9 et 10 octobre 2009. Elle a rassemblé 45 associations ou ligues issues de 24 pays francophones. Le point culminant de cette rencontre a été la signature d'une déclaration portant sur la création d'une alliance francophone solidaire, Aliam contre le cancer, afin de faciliter les échanges, l'information et la prévention et fédérer les professionnels de santé.

### ● Actions de formation

La Ligue possède une école de formation destinée à professionnaliser les salariés et bénévoles. En 2009, 1 973 stagiaires ont été présents au cours des 174 formations organisées. Cette mission, d'un coût total de 495 K€, voit ses charges diminuer en 2009 grâce à une optimisation des frais de gestion.

### ● Autres actions

Les registres du cancer ont été financés à hauteur de 235 K€. Les remises de prix destinées essentiellement à des chercheurs correspondent à 160 K€.

### Frais de recherche de fonds

Les frais d'appels et de traitement des dons et cotisations représentent 81,1 % du total de cette rubrique. Ils diminuent légèrement par rapport à 2008 car les sollicitations aux donateurs ont baissé pour s'adapter au contexte économique. Les frais d'appels et de traitement des legs, d'un montant de 1 053 K€, ont augmenté, expliqué notamment par un renfort de personnels pour accélérer le traitement des dossiers. Dans cette rubrique figurent également les achats pour manifestations et ventes, les frais de recherche de fonds privés et les activités de récupération totalisant 1 456 K€.

### Frais de fonctionnement

Garantir des prestations de qualité pour répondre aux besoins de la population dans la lutte quotidienne contre le cancer oblige la Ligue à être présente dans chaque département et à professionnaliser ses actions. Ces frais intègrent les loyers, charges locatives, entretien et réparation, maintenance... ainsi que les charges des services qui contribuent à la comptabilité et à la gestion de la Ligue, aux développements et au support informatique, juridique, ainsi qu'à la gestion des ressources humaines, aux relations comités et à la communication institutionnelle. Cette dernière contribue à changer l'image sociale du cancer. Ils comprennent également les charges financières, les dotations aux amortissements ainsi que les charges exceptionnelles. L'ensemble des frais de fonctionnement, stable comparé à 2008, est globalement maîtrisé.

### Dotations aux provisions

Cette ligne est composée à 86 % de provisions pour risques et charges et dépréciation des stocks. Sa forte évolution par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la comptabilisation de dotations sur litiges en 2009.

### Engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit pour 64,7 % de fonds dédiés provenant de legs et 35,3 % de subventions et dons manuels affectés aux missions sociales et non utilisés en fin d'exercice. Parallèlement, dans les ressources, les reports des ressources non encore utilisées atteignent 4 985 K€. Les variations de ces rubriques en emplois et en ressources sont consécutives aux écritures de correction évoquées dans la rubrique fonds dédiés p. 12.

### Excédent de ressources de l'exercice

Voir le résultat de l'exercice au passif du bilan p. 12.



# Bilan 2009

ACTIF (en milliers d'euros)	2009			2008
	BRUT	AMORT.&PROV.	NET	NET
<b>Actif immobilisé</b>	<b>40 021</b>	<b>12 083</b>	<b>27 938</b>	<b>27 286</b>
Immobilisations incorporelles	2 329	1 965	364	403
Immobilisations corporelles	29 429	10 109	19 320	18 739
Immobilisations financières	8 263	8	8 255	8 145
<b>Actif circulant</b>	<b>105 584</b>	<b>956</b>	<b>104 628</b>	<b>102 442</b>
Stocks	1 178	598	580	659
Créances et avances	3 317	162	3 156	2 307
Valeurs mobilières	68 199	197	68 002	72 029
Disponibilités	32 890		32 890	27 447
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>396</b>		<b>396</b>	<b>438</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>146 001</b>	<b>13 039</b>	<b>132 962</b>	<b>130 166</b>
<b>Legs nets à réaliser</b>			<b>81 768</b>	<b>67 288</b>
Acceptés par les organes statutairement compétents			11 714	6 277
Autorisés par l'organisme de tutelle			21 848	30 763
Non-opposition de l'organisme de tutelle			46 178	30 248
Assurance-vie			2 029	(*)

(\*) Successions et assurances vie non distinguées en 2008.

## Actif

### ● Actif immobilisé

L'actif immobilisé, d'un montant brut de 40 021 K€, est en hausse de 1 590 K€, soit + 4,1 % par rapport à 2008.

### *Immobilisations incorporelles brutes*

D'un total de 2 329 K€, elles sont stables par rapport à 2008. Elles concernent principalement le siège de la fédération et correspondent aux logiciels, licences informatiques et autres incorporels. Le site Internet institutionnel de la Ligue a été refondu en 2009.

### *Immobilisations corporelles brutes*

Elles atteignent 29 429 K€ au 31 décembre 2009, augmentant de 1 423 K€ comparé à 2008. Les acquisitions concernent surtout les Comités départementaux qui investissent dans des espaces pour l'activité physique et les soins esthétiques en oncologie et dans l'acquisition de leur siège social.

### *Immobilisations financières brutes*

D'une valeur de 8 263 K€, elles sont composées des portefeuilles titres gageant leurs réserves statutaires ainsi



que les legs dont les produits sont conservés en raison de la volonté des testateurs. Elles sont stables par rapport à 2008. Les parts des Comités départementaux et du siège sont respectivement de 3 768 K€ et de 4 495 K€.

#### ● Actif circulant

L'actif circulant net s'élevé à 104 628 K€ et progresse de 2 186 K€ comparé à 2008.

#### Stocks

Les matériaux sont évalués au coût d'achat moyen pondéré. Ils comprennent du matériel de communication et des outils de prévention. La provision de 598 K€ résulte du fait que certains produits sont distribués à titre gratuit et que d'autres ont une valeur marchande inférieure au prix d'entrée.

#### Créances et avances

Elles comprennent des produits à recevoir de 958 K€, des legs en cours de réalisation de 1 581 K€, des créances sur l'État de 172 K€ et d'autres créances de 606 K€. Les créances sont dépréciées à hauteur de 162 K€ contre 123 K€ en 2008.

#### Valeurs mobilières de placement et disponibilités

La diminution des valeurs mobilières de placements (- 4 026 K€) et l'augmentation des disponibilités (+ 5 442 K€) résultent pour grande partie, et dans un souci d'optimisation des taux, du désengagement partiel de sicav monétaires et de supports à taux fixe, imputés en « valeurs mobilières de placements » au profit de comptes sur livret (imputés en disponibilités) dont le capital reste garanti et disponible. La provision sur les valeurs mobilières

de placement s'élevé à 197 K€ contre 598 K€ en 2008.

31 % des valeurs mobilières des placements appartiennent au siège de la fédération et 69 % aux Comités départementaux. Les fonds du siège de la fédération sont placés en sicav monétaires pures, en supports à taux fixes à capital garanti et sur des comptes sur livret.

La grande majorité des Comités départementaux a signé une charte interne des placements financiers recommandée par le siège de la fédération. L'absence de risque sur le capital investi et la disponibilité des fonds constituent les éléments clés de cette charte.

Notre volume de trésorerie de fin d'année est la conséquence d'un double mouvement : une part prépondérante de nos ressources est encaissée au cours du 4<sup>e</sup> trimestre de chaque année, alors que les premiers décaissements significatifs d'un exercice, notamment en matière de financement de la recherche, n'interviennent que durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année qui suit.

#### Charges constatées d'avance

D'un total de 396 K€, les charges constatées d'avance diminuent de 42 K€. Elles résultent d'opérations diverses initiées sur l'exercice 2009 mais se rattachant à l'exercice comptable 2010. Il s'agit, entre autres, d'opérations de maintenance, collecte de fonds, assurances et d'insertions publicitaires.

#### ● Hors bilan Legs nets à réaliser

Les legs à réaliser augmentent de 14 481 K€ en raison, d'une part, de l'actualisation de la valeur des biens avec les avis des domaines et, d'autre part, de l'obtention de legs d'un montant très significatif, par rapport à la moyenne perçue durant l'exercice par rapport à l'année précédente.

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Fonds associatifs</b>	<b>89 737</b>	<b>80 951</b>
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs et donations)	6 094	4 563
Fonds de réserve générale	35 171	34 220
Fonds de réserve pour missions sociales	35 738	39 709
Autres postes inclus dans les fonds associatifs	3 933	4 720
Résultat de l'exercice	8 802	- 2 261
<b>Provisions</b>	<b>1 885</b>	<b>1 512</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>8 894</b>	<b>12 690</b>
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>2 116</b>	<b>2 012</b>
<b>Autres dettes et avances</b>	<b>30 253</b>	<b>32 895</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>76</b>	<b>106</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>132 962</b>	<b>130 166</b>

## Passif

### ● Fonds associatifs

Les fonds associatifs de la Ligue permettraient de pérenniser, en cas de diminution conjoncturelle de ses ressources, le financement pluriannuel de ses missions sociales, en particulier en matière de recherche, et de couvrir les charges fixes de fonctionnement de ses 104 entités associatives pendant plusieurs mois. Les fonds associatifs de 89 737 K€, retraités des immobilisations nettes, soit - 27 938 K€, et des emprunts, soit + 2 116 K€, en raison du non-impact de ses flux de trésorerie sur les fonds associatifs, correspondent à un peu moins de 9 mois d'activité sur la base des emplois 2009, totalisant 89 140 K€.

### Fonds associatifs sans droit de reprise

Ils correspondent à la dotation statutaire des 7 entités reconnues d'utilité publique au sein de la Ligue. Ils sont supérieurs de 1 531 K€ à l'exercice précédent en raison d'un ajustement de ce poste dans une de ces structures pour 1 520 K€.

### Fonds de réserve générale

Il est supérieur de 951 K€ à l'année précédente. A la Ligue, depuis 2006, le seuil du fonds de réserve générale a fait l'objet d'une recommandation par le siège de la fédération à l'ensemble de son réseau constitué des 103 Comités départementaux.

### Fonds de réserve pour missions sociales

Ils représentent 42,7 % des fonds associatifs (hors fonds associatifs sans droit de reprise, mobilisables que sur

autorisation administrative) et correspondent à une volonté des instances d'utiliser les excédents dans les missions statutaires de l'organisation.

### Autres postes inclus dans les fonds associatifs

Ils comprennent des legs sous conditions dont le montant ne peut être dépensé pour 2 310 K€, un fonds de réserve communication de 553 K€, un report à nouveau de 793 K€, des subventions d'investissements de 279 K€ et des réserves contractuelles de 99 K€. Le tout diminué d'un écart de consolidation de 101 K€.

### Résultat de l'exercice

Le résultat excédentaire de l'exercice 2009 atteint 8 802 K€. Il intègre une correction d'écritures de combinaison, validée par notre commissaire aux comptes, augmentant le résultat initial de 3 132 K€. La conjoncture économique a incité notre organisation à la prudence dans ses engagements. Une forte augmentation des legs en fin d'exercice, dont le produit n'a pu être dépensé sur 2009, explique la situation excédentaire de fin d'année.

### ● Provisions

Elles augmentent de 24,7 % comparé à 2008 et concernent des risques à hauteur de 1 338 K€ et des charges à hauteur de 547 K€. L'augmentation concerne des litiges avec une obligation probable de sortie de ressources. Les provisions pour indemnités de retraites sont comprises dans cette rubrique.

### ● Fonds dédiés

D'un montant de 8 894 K€, le poste « fonds dédiés » diminue de 3 796 K€ par rapport à 2008. Cet écart résulte, d'une part, d'une partie de la correction évoquée au « Résultat de l'exercice », diminuant les fonds dédiés sur subventions de fonctionnement et, d'autre part, d'une diminution des fonds dédiés sur dons manuels affectés et sur legs et donations respectivement pour 219 K€ et 1 620 K€.

### ● Emprunts et dettes financières

Ce poste recouvre des emprunts souscrits aux fins d'acquisitions et d'aménagements des locaux des sièges sociaux de 14 de nos Comités départementaux.

### ● Autres dettes et avances

Cette rubrique comprend des dettes fournisseurs pour 3 787 K€, des dettes sociales et fiscales pour 3 194 K€, des charges à payer pour 21 329 K€ (dont 16 259 K€ concernant la recherche), des legs et donations en cours de réalisation pour 1 942 K€ et des produits constatés d'avance pour 76 K€.